

**NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION  
ET DE GOUVERNANCE DANS LA FILIÈRE OVINE  
EN ALGÉRIE FACE A LA CRISE DE LA COVID 19 :  
CAS DE LA RÉGION DE TIARET**

Malika ZOUBEIDI\*  
Azzedine DAHANE\*  
Saad BOUKHATEM\*

Received: 20/06/2020/ Accepted: 14/01/2021 / Published: 30/09/2021

Corresponding authors : zoubeidimalika@yahoo.fr

**RÉSUMÉ**

L'élevage ovin a toujours été la profession et la source de revenu des pasteurs. Il apparaît dans cette analyse que la crise de la Covid 19 a beaucoup impacté le marché des ovins lorsqu'on prend en considération la fermeture des marchés à bestiaux. Aussi, des actions en matière de politique de l'Etat et d'organisation des producteurs s'avèrent plus que nécessaires, afin d'assurer la mise à niveau de la filière dans les situations de crise. Notre travail de terrain, et à travers des entretiens téléphoniques, a montré que les opérateurs de la filière ovine dans la région de Tiaret sont en train de développer de nouvelles formes d'organisation, pour se prémunir contre le risque de mévente de leur cheptel devant la crise de la Covid 19. Ces nouvelles formes sont basées sur la constitution de réseaux sociaux et la réalisation de contrats informels. L'objectif principal étant la maximisation des revenus et la gestion du risque. La mobilisation de la théorie de l'agence et la théorie des coûts de transaction a montré que les relations contractuelles sont déterminantes dans la stratégie de vente des ovins dans la région de Tiaret.

---

\* Université Ibn Khaldoun. Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie Tiaret, Algérie.

\* Université Ibn Khaldoun Tiaret, dahane\_14@gmail.com

\* Université Ibn Khaldoune Tiaret, boukhatem\_saad@yahoo.fr

## MOTS CLÉS

Crise – Contrat – ovins – Transaction – Algérie.

JEL CLASSIFICATION : Q13.

## الأنماط الجديدة في التنظيم والحوكمة في شعبة الأغنام في الجزائر في ظل أزمة كوفيد 19: حالة منطقة تيارت

### ملخص

لطالما كانت تربية الأغنام مهنة ومصدر دخل للزراعة. يبدو في هذا التحليل أن أزمة Covid 19 كان لها تأثير كبير على سوق الأغنام عندما ينظر المرء في إغلاق أسواق الماشية. كما أن الإجراءات في مسائل سياسة الدولة وتنظيم المنتج هي أكثر من ضرورية لضمان الارتقاء بالقطاع في حالات الأزمات. أظهر عملنا الميداني، ومن خلال المقابلات الهاتفية، أن العاملين في قطاع الأغنام في منطقة تيارت يطورون أشكالاً جديدة من التنظيم لحماية أنفسهم من خطر ضعف مبيعات ماشيتهم في مواجهة الأزمة. Covid 19. تستند هذه الأشكال الجديدة إلى إنشاء شبكات اجتماعية وإنشاء عقود غير رسمية. الهدف الرئيسي هو تعظيم الدخل وإدارة المخاطر. لقد أظهرت تعبئة نظرية الوكالة ونظرية تكلفة المعاملات أن العلاقات التعاقدية حاسمة لاستراتيجية بيع الأغنام في منطقة تيارت.

### كلمات مفتاحية

أزمة – عقد – غنم – معاملة – الجزائر.

تصنيف جال: Q13.

## **NEW MODES OF ORGANIZATION AND GOVERNANCE IN THE SHEEP SECTOR IN ALGERIA FACING THE COVID 19 CRISIS : CASE OF THE TIARET REGION**

### **ABSTRACT**

Sheep farming has always been the profession and source of income for pastoralists. It appears in this analysis that the Covid 19 crisis has had a major impact on the sheep market when we take into account the closure of livestock markets. Also, actions in terms of state policy and the organization of producers are more than necessary in order to ensure the upgrading of the sector in crisis situations. Our field work, and through telephone interviews, showed that the operators of the sheep sector in the Tiaret region are developing new forms of organization to protect themselves against the risk of their herd slipping in the face of the crisis. of Covid 19. These new forms are based on the constitution of social networks and the realization of informal contracts. The main goal is revenue maximization and risk management. The mobilization of agency theory and transaction cost theory has shown that contractual relationships are decisive in the sheep sales strategy in the Tiaret region.

### **KEYWORDS**

Crisis - Contract - Sheep - Transaction - Algeria.

**JEL CLASSIFICATION :** Q13.

## INTRODUCTION

A l'instar du monde rural et du secteur agricole, l'activité d'élevage ovin en Algérie est touchée par la crise pandémique de la Covid 19. En effet, la deuxième mamelle de l'économie agricole dans la wilaya de Tiaret, après la céréaliculture, est bien l'élevage ovin (Zoubeidi, 2006). Cependant, la fermeture des marchés et des points de vente des moutons, ainsi que les commerces spécialisés dans la vente de l'aliment de bétail, a contraint les éleveurs à vendre leur bétail en détail. Les partenaires échangistes, qui d'habitude, venaient des quatre coins du pays s'approvisionner sur le marché de Sougueur, ont vécu dès lors, le désarroi de ne plus pouvoir se déplacer comme à l'accoutumée. Les restrictions imposées dans les transports inter-urbains en vue de freiner la propagation de la maladie, ont perturbé le fonctionnement de la chaîne de valeur de la filière ovine. Les perspectives de la commercialisation des ovins ne sont plus rassurantes et des incertitudes pèsent lourdement sur les préparatifs de l'Aïd el adha de l'année 2020. A partir de ce constat amer mais indéniable, une question centrale nous préoccupe et nous interpelle : **Quel est l'impact de la crise de la Covid 19 sur le fonctionnement du marché des ovins dans la région de Tiaret ?**

Dans le contexte de « Après moi le déluge », ou de, « Chacun pour soi et Dieu pour tous », tous les individus sont dans une course interminable pour se protéger contre le Coronavirus. A cet effet, les acteurs de la filière ovine développent des stratégies de gestion du risque pour préserver et sécuriser leurs revenus.

Le déconfinement total et la levée du couvre-feu sur la wilaya de Tiaret a, certes, amorti la baisse de la valeur ajoutée enregistrée sur l'activité de l'élevage ovin durant les mois d'avril et mai, mais avec l'apparition de nouveaux cas de Covid 19 au mois de juin, le marché à bestiaux de Sougueur s'est trouvé fermé sur décision de Monsieur le Wali (Décision n° 977 du 28/06/2020), à une durée d'un mois avant la fête de l'Aïd. La fermeture de tous les marchés hebdomadaires de la région ainsi que la fermeture des wilayas limitrophes ont poussé les opérateurs de la filière à s'organiser pour écouler leurs produits. Des

arrangements contractuels sont constatés et presque toute la production réservée pour l'Aïd se trouve commercialisée.

## **1- MATÉRIEL ET MÉTHODE**

### **1.1- Cadre conceptuel choisi**

Le référentiel utilisé dans notre étude comme cadre d'analyse est basé sur la théorie d'Ostrom, la théorie de l'agence et la théorie des coûts de transaction. Cette mobilisation des théories de l'entreprise a semblé pertinente, dans la mesure où le travail que nous avons fait s'est recentré sur l'amont de la filière ovine, tels que l'approvisionnement en aliment de bétail et l'octroi de crédit. Pour cela, nous nous sommes intéressés aux établissements de crédit (BADR), de vente d'aliment (OAIC, CCLS et Chambre d'agriculture) et de soutien et d'organisation de la transhumance (PAPC, DSA, la Conservation des forêts et le HCDS). Ces institutions doivent mettre en œuvre un système contractuel devant opérer dans un cadre d'organisation hiérarchique connu. L'aval de la filière (de la production à la consommation) est caractérisé par des relations entre acteurs qui s'opèrent dans un « cadre marchand ». Le recours à la théorie de l'agence permettra d'expliquer les relations bilatérales entre les différents opérateurs de la filière ovine de l'amont à l'aval. La double position d'agence permet aux éleveurs de s'organiser, pour leurs préférences, dans le sens le plus favorable et le plus rentable (économiquement et financièrement) révélé par la mobilisation de la théorie des coûts de transaction. Cependant, le recours à la théorie d'Ostrom permettra d'expliquer la gestion d'un bien commun sans passer par la coordination hiérarchique ni marchande.

### **1.2- Revue de littérature**

Aréna, (1983) parle d'économie des institutions et du pouvoir, qui permet de prendre en compte les relations d'influence, de pouvoir et de dépendances économiques s'établissant sur le marché ou hors marché, entre agents ou organisations. L'utilisation des outils conceptuels de la nouvelle économie institutionnelle permettra d'affiner l'analyse du marché des ovins, surtout du point de vue des mécanismes de coordination entre acteurs.

L'apport de la nouvelle économie institutionnelle permet une analyse des interactions entre les agents économiques individuels, mais également de mieux préciser les formes de coordination. En effet, l'objet de la nouvelle économie se situe à deux niveaux. Le premier courant développé par des auteurs comme North. (1990). porte sur l'étude de l'environnement institutionnel, c'est-à-dire les règles politiques, sociales, juridiques qui servent de support à la production (théorie de public-choice et théorie du droit de propriété). Le deuxième courant étudie les arrangements institutionnels, c'est-à-dire, la manière dont les individus se coordonnent en situation de production et d'échange. L'analyse porte sur l'importance des coûts de transaction et sur les mécanismes de coordination mis en place. La transaction est considérée comme l'unité de base de l'analyse ; c'est elle qui assure l'harmonisation des relations inter-temporelles (Baudry, 1995. Cité par Dieye, 2006). Williamson (1985), à la suite des travaux précurseurs de Coase (1937), pose le problème de l'organisation économique comme un problème de contrat. Il distingue ainsi trois mécanismes de coordination : le marché, la hiérarchie, la combinaison marché et hiérarchie (forme hybride). Le marché des ovins se trouve dans cette troisième forme de coordination.

Le but des travaux d'E.O, a été la contestation de la thèse défendue par Garrett Hardin sur « the tragedy of commons » (1968), qui semblait avoir été définitivement réglée. Pour aller à l'essentiel, l'argument exposé par Hardin est le suivant : un bien collectif (ex : un pâturage communal) aura tendance à être exploité sans précaution (surpâturage) et donc à se dégrader (d'où la tragédie des communs) ne laissant que le choix entre l'appropriation privée ou le contrôle direct par la puissance publique. En effet, la thèse centrale d'E.O, c'est la gestion des biens collectifs via l'auto-organisation. Autrement dit, il faut dépasser l'opposition frontale entre la gouvernance privée reposant sur le marché, d'une part et la gouvernance étatique reposant sur la loi, d'autre part. L'alternative étant une voie médiane de gouvernance via des communautés organisées. Le succès de cette gouvernance réside dans la mobilisation des acteurs concernés : implication dans la gestion du commun, contrôle et réparation.

### 1.3- Collecte des données et échantillonnage

Pour la collecte des données et l'échantillon enquêté, on doit noter qu'en milieu steppique, il est contraignant de recueillir des données chiffrées fiables. La structure des données est complexe, il est donc nécessaire de faire appel à des méthodes de statistiques appliquées, telles que les méthodes d'observation directe et les enquêtes appropriées. En conséquence, les moyens utilisés pour réaliser ce travail se basent sur la recherche documentaire, les observations et les enquêtes formelles et informelles, sur la dynamique de la filière depuis le système de production, les stratégies de ventes et l'organisation de l'activité "élevage ovin". En réalité, ce travail est le complément d'une enquête entamée avant la pandémie du Covid 19. Cette année marquée par la maladie, nous a poussés à consacrer notre travail à la dynamique de la filière face à la pandémie et son organisation durant l'Aid el adha. Ceci dit, notre travail se poursuit jusqu'à la veille de l'aid.

Notre échantillon est constitué de 60 éleveurs répartis sur quelques communes des dairas de Tiaret et de Sougueur. 12 bouchers, tous de la commune de Tiaret ont répondu favorablement à notre enquête. Ce qui fait en tout un échantillon de 72 acteurs de la filière ovine.

Il est très important de noter que sans l'aide des docteurs vétérinaires de la région ce travail n'aurait pas été réalisé. Un questionnaire adressé aux éleveurs a été renseigné directement par les docteurs vétérinaires pendant les journées de vaccination, complétés généralement par des entretiens téléphoniques que nous avons effectués, puisque le confinement causé par la pandémie a interdit les déplacements et les rassemblements.

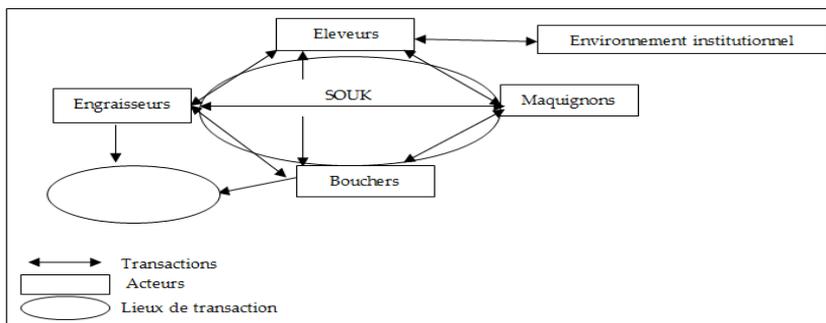
Le questionnaire adressé aux éleveurs a concerné les volets octroi de crédit et achat d'aliment, la commercialisation des ovins à l'approche de l'Aid et l'opération de transhumance dans les conditions de confinement. Pour ce qui est des bouchers, la question principale a porté sur la fréquence et le volume de vente des carcasses pendant cette période de crise pandémique.

## 2- RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les acteurs de la filière ovine à Tiaret peuvent être distingués en deux groupes selon leur fonction : les acteurs qui remplissent les fonctions de production, de transaction et de transformation dans l'élevage des ovins sont les éleveurs, les engraisseurs, les maquignons et les bouchers. En réalisant leurs activités, selon leurs fonctions, ils entrent en contact sur les lieux de commerce suivants : les souks et les abattoirs.

Les acteurs assurant des fonctions de facilitation par un soutien et un appui à la filière sont : l'Etat à travers les structures d'encadrement (DSA, HCDS, Conservation des forêts), les organes représentatifs de la profession (Association des éleveurs d'ovins de la wilaya de Tiaret et Chambre d'agriculture), les structures de crédit (BADR) et les opérateurs du commerce des intrants et des services qui peuvent avoir un statut d'organismes publics (OAIC, CCLS) ou un statut d'entreprises privées (vétérinaires, commerçants en aliment de bétail, transporteurs, etc.).

**Figure 1.** Les acteurs de la filière ovine et leurs transactions



Source : Zobeidi, 2017

### 2.1- Coordination horizontale

#### 2.1.1. L'offre de services aux acteurs de la filière

L'environnement institutionnel de la filière ovine en Algérie est caractérisé par l'absence quasi-totale de l'offre de services. En effet, la filière ovine ne peut que profiter indirectement de l'offre des services

destinée aux autres filières présentes en concomitance sur l'exploitation, telles que les filières céréales et bovins laitiers. Les politiques en matière de services aux éleveurs sont généralement orientés vers les approches techniques. Les actions dominantes concernent l'amont de la filière, notamment l'amélioration de la production et de la productivité. L'offre nationale des services n'est pas en adéquation avec la demande des éleveurs. En effet, les éleveurs d'ovins estiment que le soutien de l'orge n'est pas suffisant puisqu'il n'est pas toujours distribué à temps ni en quantité voulue. Pour la campagne 2019/2020 le quota d'orge destiné aux éleveurs en fonction de leurs certificats de vaccination du cheptel ovin, a été distribué au mois de décembre 2019 (Relation Principal/Agent). Après deux à trois mois ce fut l'apparition de la Covid 19 où toutes les administrations ont presque fermé. L'organe principal, qu'est l'OAIC et les CCLS peinait déjà à régler les problèmes des éleveurs suite à l'incarcération de plusieurs responsables au cours de cette année.

### 2.1.2. Organisation de la transhumance

De tout temps, les éleveurs passés sur la steppe ont pratiqué la transhumance, l'hiver vers le désert (2 à 3 mois), l'été vers la zone céréalière du Nord (environ 5 mois) ; le temps de pâturage sur steppe était réduit à 4 ou 5 mois en deux périodes de pousse de l'herbe, printemps et automne, séparées par 2 périodes de repos des pâturages (Boutonnet, 1989).

Avant l'apparition du Coronavirus, les transhumants, pouvaient acheter leurs vivres en vendant des animaux sur le marché de Sougueur le samedi, sinon le lundi sur le marché de Tiaret. Ils ramenaient, également de la nourriture et tout ce dont ils ont besoin, puisque le déplacement se fait par camion. Il est à noter aussi que le propriétaire vient une fois par semaine, selon les cas, pour suivre l'opération de transhumance de son cheptel et ravitailler son berger (Zoubeidi, 2017). Par ailleurs, avec l'apparition du Coronavirus, les choses ont changé ; la réduction des déplacements dictée par les mesures de sécurité, prises pour freiner la propagation de la maladie a complètement modifié ces relations. En effet, le confinement sanitaire qu'a connu le pays pendant les trois mois (avril, mai et juin 2020) a considérablement impacté le

mouvement des transhumants, qui ont trouvé des difficultés de s'arranger avec les pasteurs qui avaient l'habitude d'accompagner leurs cheptels sur les lieux de pâturage. En effet, la rémunération pratiquée avant la crise pandémique n'est plus en vigueur ; les bergers demandent une augmentation de leurs prestations puisque les conditions de déplacement sont un peu particulières. Absence de restaurants sur les itinéraires empruntés, des centaines de kilomètres à parcourir sans trouver où savourer un café pour atténuer la fatigue du trajet et pas d'auberge où passer la nuit. En plus de toutes ces conditions contraignantes, arrivés à destination, les transporteurs d'aliments et d'animaux ont augmenté les tarifs et les ont multipliés par deux. Cela est dû à l'absence de la main d'œuvre qui est la conséquence du confinement. Les gens ont préféré rester chez eux pour ne pas attraper la maladie. Pour ce qui est du reste de l'opération de transhumance, tout se poursuit comme s'il n'y avait pas de crise. Les relations entre partenaires (éleveurs/ agriculteurs) sont maintenues comme décrites par Zoubeidi et all. (2016). Les communautés occupant ces lieux de parcours ont tissé des liens avec les éleveurs des régions de Laghouat et de Djelfa, qui les accueillent sur leurs terres et arrivent toujours à s'entendre sur le montant de location qui varie en fonction de l'année et de la qualité de la terre. Cette année, les prix ont varié de 4 000 à 10 000 DA/Ha.

L'Etat n'intervient pas dans ces transactions et le bien commun est géré par la communauté qui le possède, sans qu'il y ait le moindre conflit. La théorie d'E Ostrom est confirmée : ce n'est ni le marché ni la hiérarchie qui peuvent décider de la gestion des pâturages dans la région de Tiaret.

## **2.2- Coordination verticale**

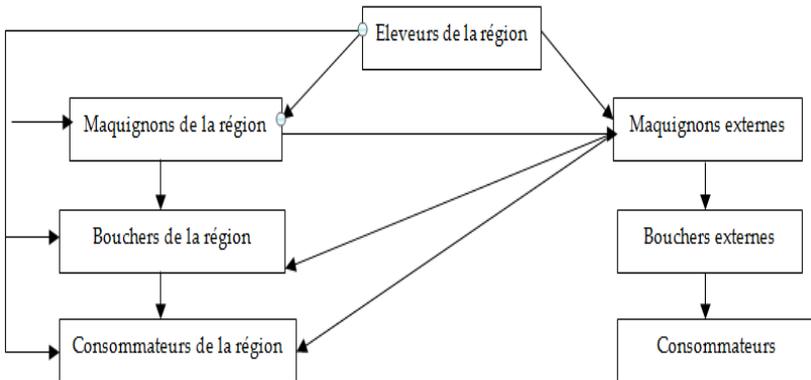
Une étude empirique au niveau de la région de Tiaret a révélé que les acteurs opérant dans la filière ovine dans la région de Tiaret sont constitués de : (i) deux groupes d'éleveurs qui peuvent être distingués selon la fonction principale, éleveurs/naisseurs et éleveurs/naisseurs/engraisers. (ii) de maquignons ou intermédiaires externes et internes et (iii) de transformateurs ou bouchers. Enfin, de

consommateurs (Zoubeidi et all. 2016). Ceci dit, les circuits de commercialisation sont de types court, long et très long.

Pendant, actuellement notre enquête a révélé que la crise du Coronavirus a réduit les types d'acteurs et les types de circuits de commercialisation. Ainsi, avec la fermeture du marché à bestiaux de Sougueur (Décision n° 977 du 28/06/2020 de M le Wali de Tiaret) et les marchés hebdomadaires dans toutes les communes de la wilaya, la commercialisation du cheptel dans la région de Tiaret se fait au niveau de la ferme du producteur. Les acheteurs sont d'anciens clients (généralement des maquignons) qui ont de très bonnes relations avec les producteurs de la région. Leur relation de travail date depuis longtemps et elle est basée sur la confiance mutuelle.

Les clients qui se sont approvisionnés auprès des éleveurs de notre échantillon sont venus des wilayas du centre telles que, Ain Defla, Boumerdés, Bouira et Alger. Ainsi que des wilayas de l'est du pays telles que, Bejaia, Annaba et Souk-Ahras.

**Figure 2.** Circuits de commercialisation des ovins dans la région de Tiaret en période de l'Aïd El Adha



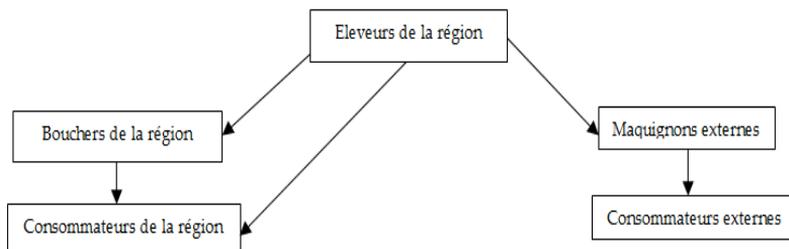
Source : Zobeidi

Pendant la période de l'Aïd el adha la région de Tiaret regorge de beaucoup d'opérateurs de la filière ovine ; c'est une zone de production qui distribue ses agneaux, ses antenais et ses béliers vers plusieurs wilayas du pays. La figure n° 2 nous renseigne bien sur la

multiplication des acteurs et sur la multitude des circuits. On distingue les circuits très courts, moyens, longs et très longs.

Devant la situation de la crise du Covid, les petits éleveurs vont être soumis à de rudes épreuves. Leur pouvoir de négociation est faible, les moyens d'aller vendre leurs animaux selon des circuits longs ne sont plus évidents. Les sources de revenus extra agricoles des autres membres de la famille ne sont plus garanties. Même les transferts de devises faits par les enfants qui vivent généralement dans les pays de l'Europe, ne sont désormais, plus attendus cette année. Ce qui va aggraver la situation de précarité et de vulnérabilités des ruraux en général. Pour accroître leur résilience et réduire le risque d'incertitude, les éleveurs s'inscrivent aux réseaux existants et constituent des groupements informels. La construction de passerelles entre zones de production et zones de consommation en est la principale motivation.

**Figure 3 :** Circuits de commercialisation des ovins pendant la crise du Covid 19



Source : Zobeidi

Les relations d'échange entre les producteurs et les autres acteurs de la filière (maquignons, bouchers et consommateurs) ne reposent pas sur des engagements contractuels fermes mais sur des relations informelles basées sur la confiance. La confiance est, ici, basée non seulement sur la réputation acquise après plusieurs transactions, mais surtout sur les relations sociales entretenues avec les producteurs. Ces relations permettent la constitution d'un capital social qui est un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, d'interconnaissance et d'inter reconnaissance (Bourdieu, 1980). La constitution de réseaux, dans le cas de la filière ovine dans la région de

Tiaret, permet de limiter les incertitudes concernant la commercialisation et ainsi, de réduire les risques de gestion.

Avec la présence de la maladie de la Covid 19 et le retour au confinement total, la contractualisation amont /aval se trouve menacée par le risque d'incertitude et de mévente. En revanche, la réduction des points de vente et la fermeture de certains marchés à bestiaux impliquent une réduction des revenus des éleveurs déjà fragilisés par la précarité et la vulnérabilité dans les milieux steppiques. En conséquence, ces éleveurs ont développé des stratégies de survie et optent par leurs relations personnelles et leur appartenance à des réseaux sociaux, pour écouler leurs cheptels sans se déplacer de leurs fermes. Ceci dit, tous les éleveurs de notre échantillon, soit 100%, ont opté pour le circuit court pour écouler leurs produits avant la fête de l'Aid. Ainsi, la vente en détail a été constatée quand il s'agit des clients de la région de Tiaret. Cependant, des ventes en lot se sont effectuées avec les acheteurs venus d'autres wilayas. Ces acheteurs représentent des revendeurs dans leurs régions. En revanche, ce qu'il faut noter c'est que les producteurs d'ovins dans la région de Tiaret et face à cette crise de Coronavirus, ont préféré vendre la quasi-totalité de leur cheptel en lot, bien que la marge bénéficiaire dans ce type de vente demeure inférieure à celle en détail plutôt que de rester dans l'incapacité de subvenir aux besoins de la famille et de l'exploitation en général. En effet, avec la fermeture des marchés hebdomadaires, la vente en détail n'est pas évidente.

Le recours à la théorie de l'agence permettra d'expliquer le choix des producteurs d'ovins des circuits de commercialisation et des effectifs proposés à la transaction et à l'échange, notamment en période de forte demande. Selon la théorie des coûts de transaction, l'information est parfaite mais coûteuse sur le marché, la vente sur l'exploitation est un mode alternatif de fourniture d'ovins qui peut se substituer au marché, mais qui suppose engendrer des coûts de transaction liés à l'opération d'approvisionnement. Le contrat, qu'il soit implicite ou explicite passé entre l'éleveur et l'intermédiaire permet une économie aux deux parties. Cependant, selon la théorie de l'agence, ces deux parties ont des intérêts contradictoires, les éleveurs cherchent à maximiser leur revenu, et les intermédiaires à dépenser le moins possible pour un

produit de bonne qualité qui pourra leur dégager une marge importante. Néanmoins, face aux incertitudes, les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, ont recours à deux mécanismes de coordination : les réseaux et les contrats implicites. Ces deux mécanismes contribuent à asseoir la confiance et permettent la stabilisation des liens marchands. La confiance est au cœur des transactions pour la réduction des asymétries d'information et l'opportunisme des partenaires impliqués dans les échanges d'ovins. La confiance permet de transformer les engagements problématiques en engagement crédibles ; la confiance assure donc tout à la fois la formulation et l'exécution de l'engagement contractuel (Karpik, 1996).

L'existence de réseaux au niveau de la commercialisation peut réguler le marché et régler certains problèmes. Ce fut le cas du don de plus de 200 têtes d'ovins abattus au niveau de l'abattoir de Hassi Bahbah dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre d'une caravane de solidarité destinée aux citoyens de Blida.

Le réseau constitue le lien de concrétisation d'une intermédiation économique ; il est l'instrument d'échanges marchands entre les offreurs et les demandeurs (Curien, 1999). Les relations personnelles sont au cœur des transactions ; elles facilitent la rencontre de l'offre et de la demande à travers la circulation de l'information et l'organisation de la transaction. Mais il arrive que la confiance soit altérée en cas de non-respect des engagements par l'une des parties. (Zoubeidi, 2017).

A l'aval de la filière, les prix sont négociés entre les producteurs et les autres acteurs. Notre enquête a révélé qu'à une semaine de l'Aid, 70% de notre échantillon d'éleveurs ont écoulé leurs produits. Il est vrai qu'ils ont perçu des montants pas comme ils souhaitaient, mais ils ont évité le risque que leur cheptel demeure dans leurs exploitations et constitue une charge inévitable.

Cette différence de prix réside dans le fait que les achats étaient par lots d'animaux, ce qui fait que le prix moyen d'un animal n'est plus celui que quand il est vendu par unité. En effet, l'absence des achats individuels a impacté négativement les recettes des producteurs cette année.

**Tableau n°1 : Prix des ovins dans la région de Tiaret à une semaine de l’Aid el Adha Juillet 2020.**

Désignation	Agneau	Agnelle	Antenais	Antenaïse	Bélier	Brebis
Prix moyen (DA /Tête)	35000,00	20000,00	50000,00	30000,00	65000,00	30000,00
Poids moyen (Kg /Tête)	22	20	36	24	50	26
Prix moyen (DA/Kg)	1590,90	1000,00	1388,88	1250,00	1300,00	1153,84

Source : Propre élaboration à partir des données de notre enquête, 2020.

Le tableau ci-dessus montre les prix pratiqués durant la période de l’Aid el adha de l’année 2020 ; des prix arrêtés à une semaine de la fête, mais sachant que, deux à trois jours avant l’Aïd, les prix peuvent enregistrer des baisses très importantes, surtout que la région a été marquée cette année par une sécheresse et il est donc plus rentable de vendre les animaux que de les garder.

Pour la commercialisation chez les bouchers, nos entretiens nous ont renseigné que la fermeture des grandes collectivités (Résidence universitaire, les établissements scolaires, les instituts), des fast-foods et des restaurants à cause de la pandémie, a fait que les ventes ont enregistré des baisses drastiques. La fermeture des salles de fêtes est notamment la cause principale de la réduction des ventes des carcasses et par la suite une réduction du chiffre d’affaires. Pour l’ensemble de notre échantillon, soit 100% des bouchers, déclarent avoir enregistré une baisse de 50% en moyenne du chiffre d’affaires habituel à cause de la crise de la Covid 19.

**Tableau n° 2 : Prix de la viande des ovins chez les bouchers de l’échantillon.**

Désignation	Agneau	Agnelle	Antenais	Antenaïse	Bélier	Brebis
Prix (DA/Kg)	1400-1500	1100-1200	1300-1400	1100-1200	1500-1600	950-1000

Source : Notre enquête, 2020.

Le tableau n°2 indique le prix moyen de la viande ovine par catégorie d’animaux ; ces prix sont pratiqués tout au long de l’année. En comparant ce dernier au prix de revient calculé pendant la période

de l'Aïd, on constate bien que les prix appliqués durant la fête de l'Aïd sont quand même, élevés malgré la crise pandémique.

Par ailleurs, les bouchers des zones rurales offrent des viandes à la consommation non inspectées mais à des prix de 20 à 25% moins élevés. Cette différence résulte en partie, du fait que les surcoûts liés aux commissions des intermédiaires entre producteurs et consommateurs disparaissent.

## **CONCLUSION**

Face aux incertitudes de commercialisation des ovins, à l'épreuve de la crise de la Covid 19, dans la wilaya de Tiaret, les acteurs de la filière ont développé des stratégies de vente basées sur des transactions groupées et dans la majorité des cas selon un circuit court. (Vente au niveau de la ferme).

C'est un nouveau départ, de nouvelles formes d'organisation et de gouvernance où chaque acteur de la filière ovine doit être convaincu qu'il a intérêt de faire partie d'un groupement, d'une association ou d'un réseau, qu'il soit formel ou non.

En effet, l'inscription à un réseau a fait que des acheteurs des wilayas de Annaba, Souk -Ahras, Boumerdes, Béjaïa et Alger, sur simple coup de téléphone ont trouvé ce qu'ils cherchaient pour le sacrifice de l'Aïd el adha de l'année 2020. Les négociations sur les prix et les modes de paiement sont discutés et accordés en concertation entre acheteurs et vendeurs sans aucun conflit. Le poids des relations personnelles est à la base de tous les accords. La coordination des acteurs de la filière s'appuie sur des liens sociaux et organisationnels.

Ces mécanismes de coordination hybrides centrés sur la confiance, permettent d'assurer une stabilité des relations d'échanges et une efficacité de cette filière, malgré une forte crise causée par la maladie.

Ces nouveaux modes d'organisation et de gouvernance existaient même avant la crise de la Covid 19 certes, mais ils n'étaient pas aussi importants et généralisés pour tous les acteurs de la filière.

### Références bibliographiques

**Aréna R., (1983),** *Méso analyse et théorie de l'économie industrielle*, In ADEFI (Ed). Economie Industrielle : problématique et méthodologie. Paris : Economica p. 21-40.

**Bourdieu P., (1980).** Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, p. 2-3. 9

**Boutonnet J P., (1996).** *Le marché international des viandes : un régulateur des marchés alimentaires nationaux*. Economie rurale. Paris.

**Brousseau E., Cadron J.M., (1998).** *La complémentarité entre formes de gouvernance, le cas de l'approvisionnement des grandes surfaces en fruits de contre saison*. Economie rurale, Août 1998 n° 245, p. 75-83.

Callon M., (1999). *Le réseau comme forme émergente et comme modalité de coordination : Le cas des interactions stratégiques entre firmes industrielles et laboratoires académiques*. Paris. Economica, p. 13-64. 12-

**Coase R., (1937).** « *The nature of the firm*. Economica, p. 386-405.

**Coase R., (1937).** « *The nature of the firm*. Economica, p. 386-405.

**Curien. 1999. in Zoubeidi M., (2017).** *Essai d'évaluation de la compétitivité de la filière ovine algérienne dans la zone de libre échange euro méditerranéenne. Cas de la wilaya de Tiaret*. Thèse de Doctorat ENSA Alger. 150 p.

**Dieye P.N., (2006).** *Arrangements contractuelles et performances des marches du lait local au sud du Sénégal : Les petites entreprises de transformations face aux incertitudes de l'approvisionnement*. Thèse de doctorat en Agro-«économie : ENSAM (Montpellier, France).172p. 3-Durant et Giorno. (2003).in Latifa Redani. Analyse du potentiel agro exportateur

**Karpik. in Zoubeidi M., (2017).** *Essai d'évaluation de la compétitivité de la filière ovine algérienne dans la zone de libre-échange euro-méditerranéenne*. (1996). *Cas de la wilaya de Tiaret*. Thèse de Doctorat ENSA Alger. 150p

**Jarre C., (1933).** *Le problème de l'élevage ovin en Algérie et la coopération*. Baconnier frères. Alger. 241p.

**North D.C., (1990).** *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge Press University. 152 p.

**Ostrom E.**, (2011). "Par-delà les marchés et les Etats. La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes. *Revue de l'OFCE/ Débat et politiques* " n° 120, pp. 15-72.

**Williamson O. E.** (1985), p. *The economic institutions of capitalism*. New York, Free press.

**Zoubeidi M (2006)**. *Etude du fonctionnement du marché des ovins dans la région de Sougueur (Tiaret) selon l'approche Structure- Comportement – Performance*. Mémoire de magistère ENSA Alger. 92p.

**Zoubeidi M., Boutonnet JP., Chehat F.**, Modes d'organisation et de gouvernance du marché des ovins en Algérie. Cas de la région de Tiaret. *Options Méditerranéennes, A*, no, 115, 2016.

**Zoubeidi M., & Boutonnet JP., Chehat F.**, Volatilité des marges des acteurs de la filière ovine en Algérie. Une étude des transactions dans la wilaya de Tiaret. *Options Méditerranéennes, A*, no, 115, 2016.

**Zoubeidi M., (2017)**. *Essai d'évaluation de la compétitivité de la filière ovine algérienne dans la zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Cas de la wilaya de Tiaret*. Thèse de Doctorat ENSA Alger. 150p